

Qu'est-ce qu'une réclamation ? Une réclamation est une « **déclaration actant le mécontentement d'un client envers un professionnel** ». Une demande de service ou de prestation, une demande d'information, de clarification ou une demande d'avis ne constituent pas une réclamation.

1. Envoyer votre demande de réclamation par courrier électronique aux adresses mails suivantes : cyrilcourtoiscds@gmail.com et eglyautoecole@gmail.com

ET/OU par courrier en lettre recommandée à l'adresse ci-dessous :

- COURTOIS DRIVING SCHOOL
18 BIS GRANDE RUE
91 520 EGLY
2. Veillez à identifier clairement le motif de votre réclamation et joindre à celle-ci tout justificatif nous permettant de traiter au mieux votre demande.
 3. Sous 10 jours à compter de la réception de la réclamation, **COURTOIS DRIVING SCHOOL** s'engage à :
 - Répondre à la réclamation si son traitement peut être effectué dans ce délai,
 - Accuser réception de la réclamation et à cette occasion, vous informer du déroulement de traitement ainsi que du délai imparti pour y répondre.
 4. Si la réponse apportée par **COURTOIS DRIVING SCHOOL** ne répond pas à vos attentes, vous pouvez recourir gratuitement à un médiateur de la consommation, dans un délai d'un an maximum, à compter de la date de réponse à votre réclamation. (Article VIII. du contrat de formation signé le).

Courtois Cyril, le Gérant.